

N°20

Date de publication

19/06/2025

Date d'observation

17 juin 2025



À retenir cette semaine

❖ Maïs :

- ❖ Températures élevées qui favorisent un développement rapide des maïs. La majorité ont dépassé le stade de sensibilité aux principaux ravageurs en début de cycle.
- ❖ Les stades s'échelonnent entre 9 et 13 feuilles pour les maïs semences et entre 4 feuilles pour les derniers semis et 17 feuilles pour les premiers maïs grains semés.
- ❖ Pics de vols de pyrales (1ère génération) et sésamies passés.
- ❖ Les vols d'héliothis sont en augmentation.
- ❖ Le risque limaces et taupins est passé.

(voir note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#))



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies.).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)

ANNEXE 1 : Note nationale

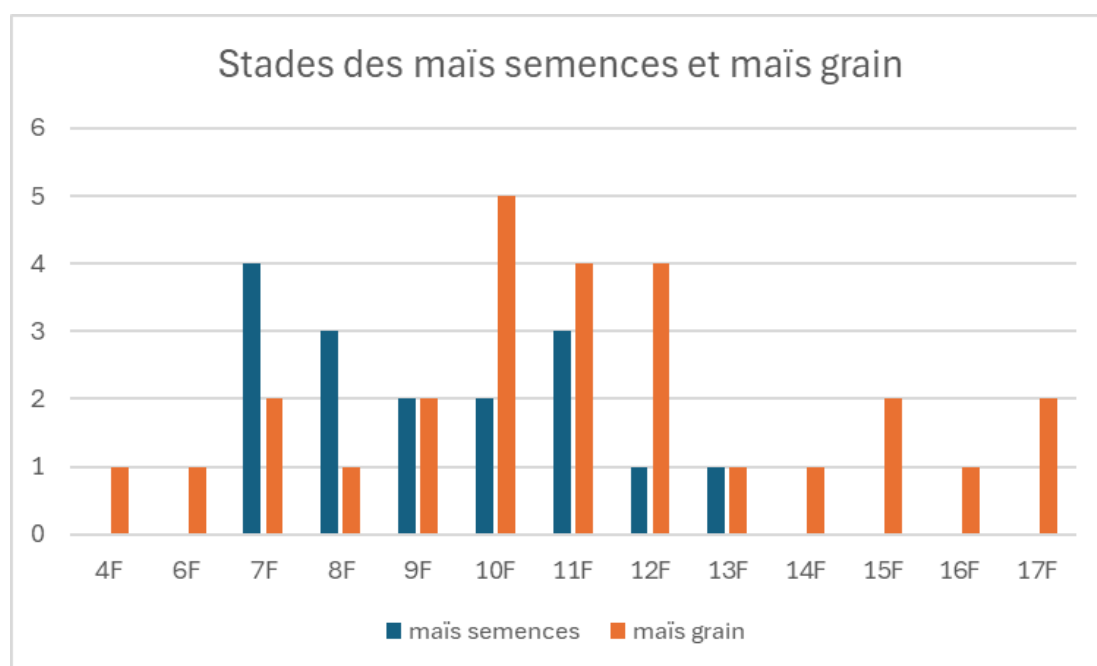
Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)



Maïs

Stade et Etat des maïs :

Cette semaine, 44 parcelles ont fait l'objet d'observations (8 parcelles dans l'Ain, 17 dans la Drôme, 11 en Isère, 5 dans le Rhône, 2 dans la Loire et 1 en Ardèche), dont 27 en maïs grain et 17 en maïs semences



OISEAUX :

1 parcelle présente des dégâts d'oiseaux <20%. Le risque est écarté dorénavant, l'essentiel des maïs ont dépassé le stade de sensibilité à ce ravageur.

Pensez à déclarer les attaques, auprès de votre Fédération départementale de la Chasse, de la Chambre d'agriculture ou de la FREDON. Ces informations permettent d'argumenter pour le classement nuisible des espèces.

Analyse de risque :



- Les semis superficiels sont plus fréquemment attaqués. Dans les situations particulièrement exposées, l'augmentation de la profondeur de semis peut permettre de réduire les dégâts.
- Les solutions d'effarouchement sont efficaces sur des durées restreintes et peuvent contribuer à réduire les dégâts à l'échelle d'une parcelle. Ces dispositifs ne doivent être utilisés qu'en cas d'attaque avérée car les oiseaux sont capables de s'adapter très rapidement à de nouvelles situations. Alternier et combiner les types de matériels améliore l'efficacité, ne pas hésiter à les déplacer tous les 2/3 jours.
- Eviter le semis décalé : Regrouper les dates de semis avec celles des parcelles voisines
- La lutte contre les corvidés est réglementée. La lutte collective qui combine les piégeages et les tirs est préférable.

PYRALES :

Semaine	21	22	23	24	25
Pyrales nb papillons Phéromone					
Ain (01)					
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	1	25	28	4	16
BIRIEUX	0	1	0		2
VIRIAT	2	6	5	4	4
SAINT-JUST	1	4	6	3	4
PEROUGES	0	0	1		9
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		0		6	7
LOYETTES		24	36	63	11
VONNAS		3			
VILLENEUVE		0		7	2
Drôme (26)					
CHABEUIL	0	16	14	120	93
EYMEUX 1	0	4			
EYMEUX 2	1	6			
GRANE		0	8	8	18
ALLEX		1	8	12	12
LORIOI-SUR-DRÔME			6	2	6
EURRE			1	1	2
MONTVENDRE			0	1	3
SAINT-JEAN-DE-GALAURE			2	1	5
MONTBOUCHER-SUR-JABRON			0	0	6
PIERRELATTE			4	0	7
ETOILE SUR RHONE	0	21		112	46
Rhône (69)					
PUSIGNAN	1	3	30	47	27
SAINTE-CATHERINE			0	1	0
SIMANDRES		0	0	9	4
SAINT-BONNET-DE-MURE			1	4	0
BEAUVALLON	0		0	9	1
Isère (38)					
SATOLAS-ET-BONCE	0	1	1	8	3
BOURGOIN-JALLIEU	8	7	9	32	17
BEAUCROISSANT	1	0	3	7	0
ORNACIEUX-BALBINS	1	0	9	15	20
BEAUREPAIRE		3			4
JANNEYRIAS				1	3
SAINT-JUST-DE-CLAIX			0	1	5
SARDIEU			0	0	5
LE BOUCHAGE		2			2
VIRIVILLE		2	1	2	3
Ardèche (07)					
SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS			0	1	0
Loire (42)					
CHAZELLES-SUR-LYON				0	3
VEAUCHETTE				0	1

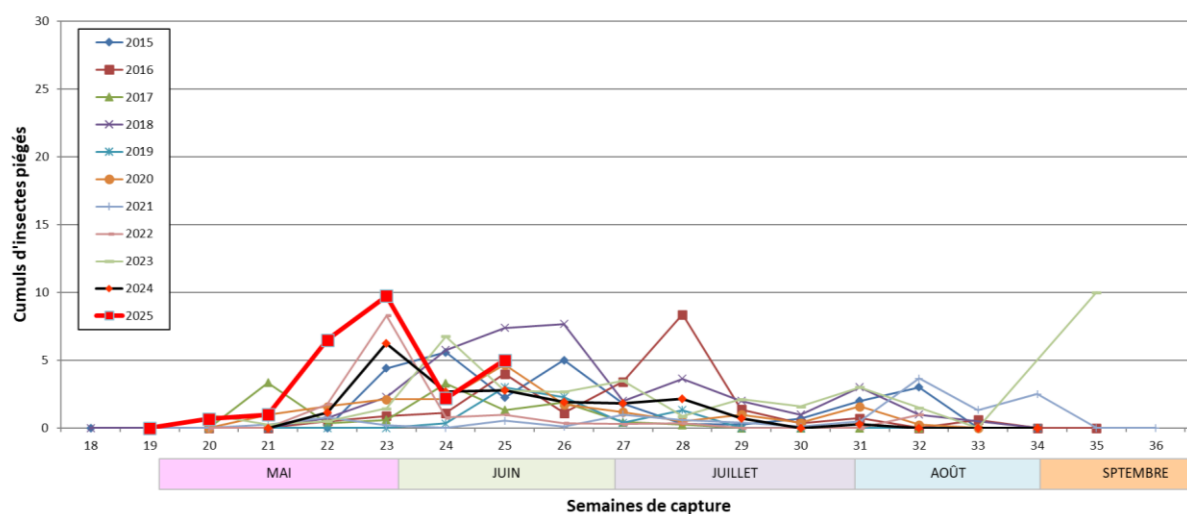


Analyse de risque :

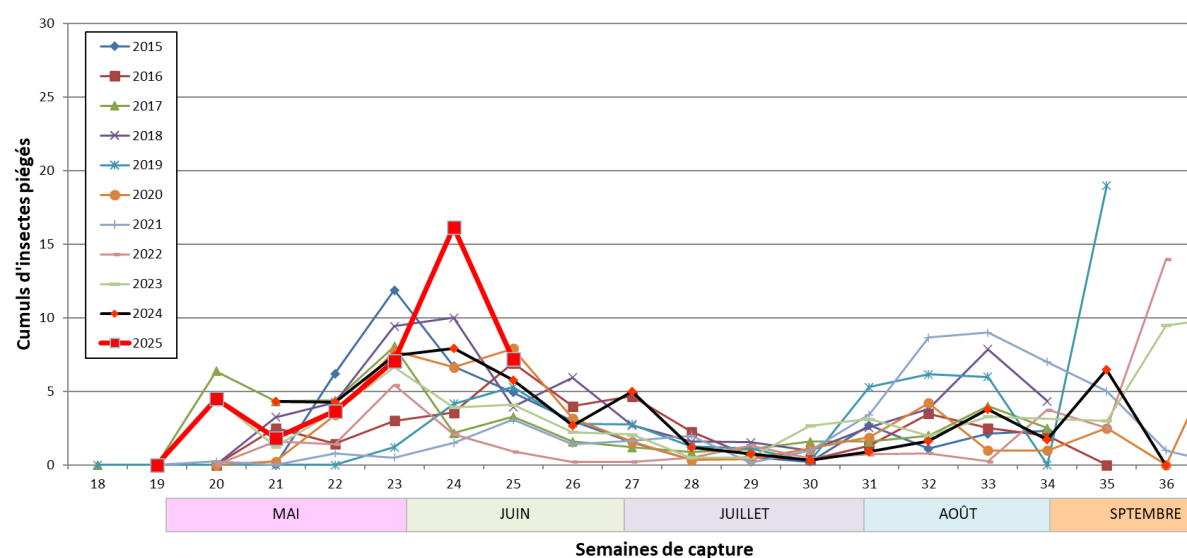


« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

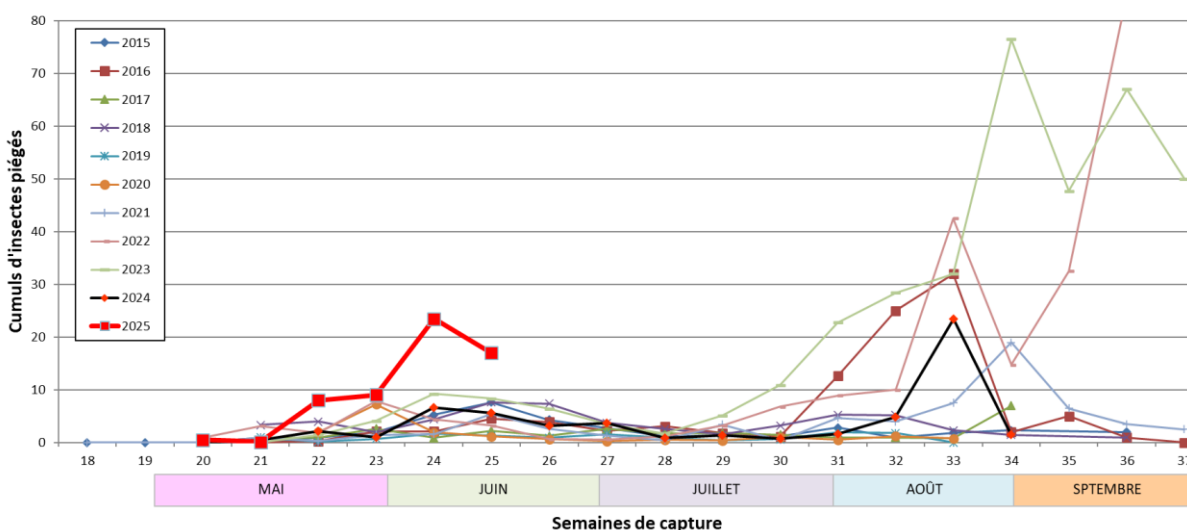
Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones) Limons de la Bresse, de la Dombes et du Forez, Combes de Savoie



Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones) Graviers et sables du Rhône de l'Ain et de l'Isère



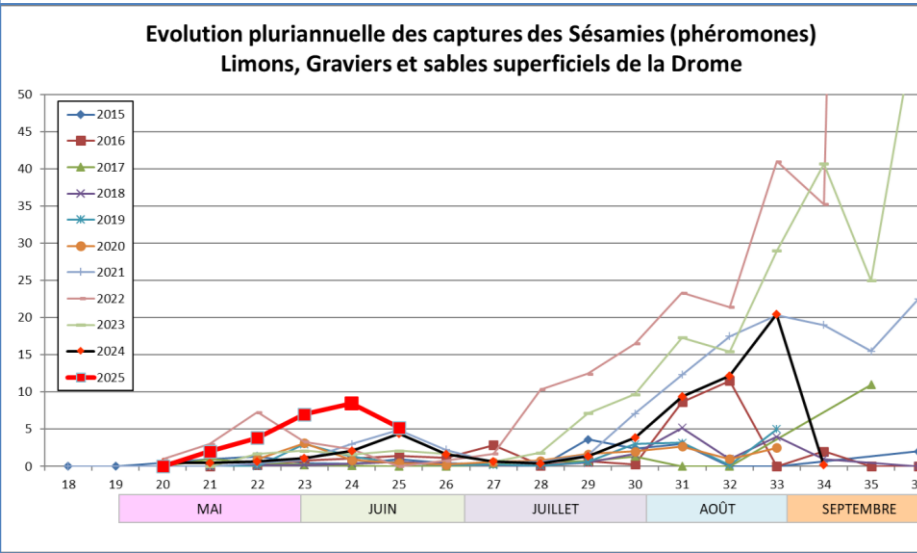
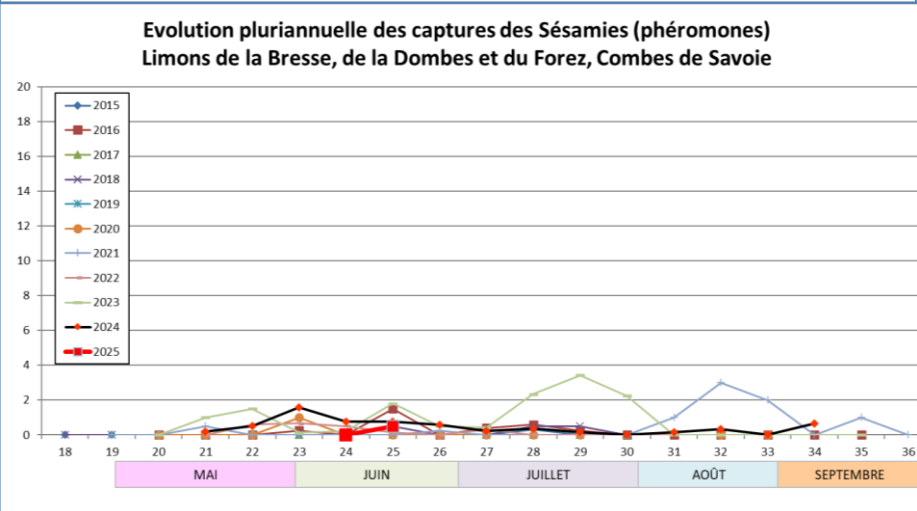
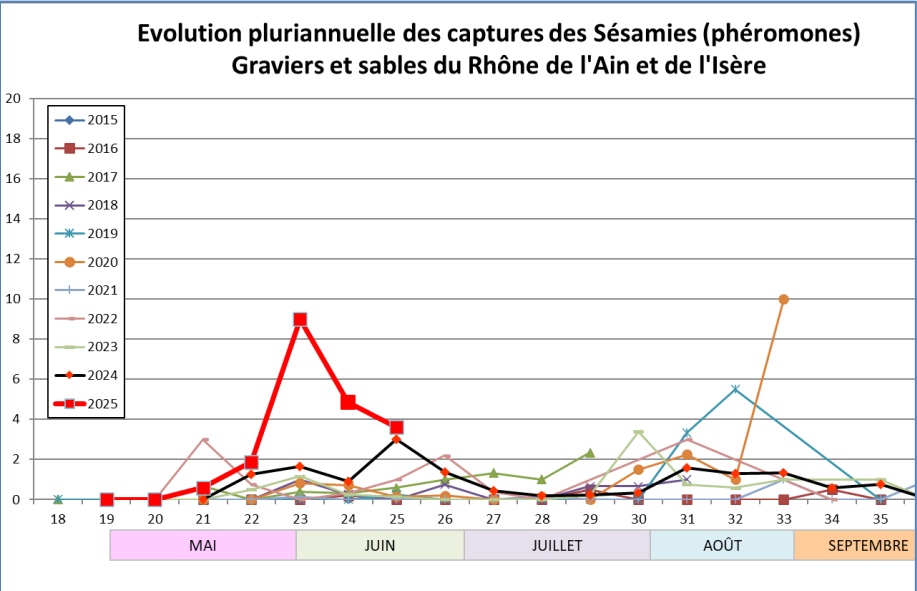
Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones) Limons, Graviers et sables superficiels de la Drome



SESAMIES

Les sésamies sont présentes sur la majorité du territoire, excepté dans l'Isère où aucune capture n'a été relevée pour le moment.

Semaine	21	22	23	24	25
Sésamies nb papillons Phéromone					
Ain (01)					
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0	0	0	0
BIRIEUX	0	4	1		0
VIRIAT		3	3	2	2
SAINT-JUST		3	4	2	1
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		4		2	4
VILLENEUVE		2		8	1
LOYETTES		0	0	0	0
VONNAS		0			
PEROUGES	6	0	1		6
Drôme (26)					
CHABEUIL	8	17	25	37	23
EYMEUX 1	0	0			
EYMEUX 2	0	0			
GRANE		1	2	0	1
PIERRELATTE			0	1	0
ROYNAC			0	0	0
ALEX		0	2	2	3
LORIOI-SUR-DRÔME			4	0	0
ETOILE SUR RHONE	4	5	22	26	14
Rhône (69)					
PUSIGNAN	2	11	62	27	32
SAINT-BONNET-DE-MURE			0	2	0
SAINTE-CATHERINE			0	0	0
SIMANDRES					
BEAUVALLON	0				
Isère (38)					
SATOLAS-ET-BONCE	0	1	1	1	2
BOURGOIN-JALLIEU	1	1	0	0	0
BEAUCROISSANT	0	0	0	0	0
LE BOUCHAGE		0			0
VIRIVILLE		0			0
BEAUREPAIRE		0			2
ORNACIEUX-BALBINS	0	2	0	1	0
Loire (42)					
CHAZELLES-SUR-LYON				0	0
VEAUCHETTE				0	1



Reconnaissance des symptômes :

Première génération : par foyers de quelques m² et sur des plantes contiguës :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Dégâts visibles de 3-4 feuilles jusqu'après 10-12 feuilles,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.



Ne pas confondre

Vers gris (avec dégâts 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces. Une larve par plante. Pas de pied de ponte
Pyrale (avec dégâts 2ème génération de sésamie)	Larve plus petite et grise



- Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

Analyse de risque :



HELIOTHIS :

Semaine	24	25
Heliothis nb papillons Phéromone		
Ain (01)		
VONNAS		
BIRIEUX		
VILLENEUVE		
PEROUGES		22
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0
SAINT-JUST	1	4
VIRIAT	0	3
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		
Isère (38)		
VIRIVILLE	11	21
BEAUREPAIRE		15
BOURGOIN-JALLIEU		3
JANNEYRIAS		24
SAINT-BARTHÉLEMY		0
LE BOUCHAGE		0
ORNACIEUX-BALBINS	0	2
BEAUCROISSANT	0	2
Drôme (26)		
CHABEUIL		
EYMEUX 1		
EYMEUX 2		
CHABRILLAN		19
GRANE	5	21
CLÉON-D'ANDRAN	0	59
LA COUCOURDE		9
SAINT-JEAN-DE-GALAURE		47
PIERRELATTE		42
ROYNAC		
ALLEX	9	8
LORIOLE-SUR-DRÔME	3	19
ETOILE SUR RHONE	50	17
Rhône (69)		
PUSIGNAN		
SAINT-BONNET-DE-MURE	1	
SAINTE-CATHERINE	0	
SIMANDRES	0	1
BEAUVALLON	0	0
Loire (42)		
CHAZELLES-SUR-LYON		0
VEAUCHETTE		2
Ardèche (07)		
SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS		6

Les captures se poursuivent dans la Drôme et l'Isère majoritairement.



Titre : Heliothis

Description : Les chenilles d'héliothis sont de couleur très variable : le plus souvent vertes, mais cela peut varier du jaunâtre au verdâtre, voire au brun.



Titre : Heliothis

Description : Feuilles traversées par l'héliothis alors qu'elles étaient enroulées dans le cornet.



Héliothis mâle à gauche et femelle à droite (Ephytia-INRAE)

LIMACES :

Les températures chaudes ne sont pas favorables à leur activité et le stade de sensibilité des maïs a été dépassé sur le réseau. Le risque reste à surveiller sur les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 6 feuilles. Au delà de ce stade, les dégâts se limitent aux feuilles basses et sont généralement sans incidence pour la culture.

La présence de résidus en surface et les sols motteux sont des facteurs favorables. Les limaces font rarement disparaître les plantes de maïs cependant leurs dégâts affaiblissent et retardent le développement normal des plantes touchées.

Analyse de risque :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

TAUPINS :

L'observation de traces de présence (1%) de taupins a été faite sur 2 parcelles.

Les attaques se répartissent par foyers ou taches dans les parcelles. Les plantes touchées présentent souvent un dessèchement de la feuille centrale, la 1ère et 2ème feuilles étant intactes. Quelquefois, on peut observer uniquement le blanchiment d'une partie du limbe d'un seul côté de la nervure centrale. On trouve alors au niveau du collet les symptômes d'une morsure superficielle occasionnée par une larve de taupin

Analyse de risque :



La fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquive partielle en cas d'attaque faible - stratégie très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte.

OSCINIES :

2 parcelles signalent la présence d'oscinies avec quelques dégâts <20% et 1 parcelle signale des traces de présences(1%) .

Leur présence est reconnaissable par des décolorations jaunes longitudinales. l'oscinie fait rarement des dégâts importants sur les cultures de maïs, sauf certaines années où la conjonction des facteurs climatiques favorables au parasite et défavorables au développement du maïs peut entamer sérieusement le potentiel des cultures.

A noter que le maïs est exposé au risque d'attaque entre les stades 1 feuille et 4 feuilles. Le maïs n'est plus sensible aux attaques dès qu'il a atteint le stade de 5 feuilles, car l'adulte est une petite mouche qui pond ses œufs dans les gaines des jeunes feuilles.

Analyse de risque :



PUCERONS :

Des pucerons Sitobion ont été signalés dans 1 parcelle, et des pucerons Rhopalosiphum padi dans une autre parcelle. La présence de pucerons est régulièrement observée dans les parcelles. La nuisibilité des pucerons dépend du niveau de population présente.

Analyse de risque :



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<i>Metopolophium dirhodum</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

NOCTUELLES :

1 parcelle signale des traces de présences (1%). Le plus gros des attaques sont passées, les dégâts de vers gris concernant essentiellement les maïs n'ayant pas atteint le stade 10-12 feuilles. L'évolution de ce ravageur pouvant être très rapide, le risque de nuisibilité est élevé.

Les larves ou vers gris, mesurent 45 mm au dernier stade larvaire. Sur chaque segment quatre points noirs sont disposés en trapèze. Le corps est gris et la tête brun jaunâtre. Il existe deux phases distinctes dans le développement des larves : les trois premiers stades larvaires décapent et perforent les feuilles alors que les stades quatre, cinq, et six sont terricoles. Les trous causés par les premiers stades larvaires sont principalement situés sur le bord du limbe, et quelquefois au centre de la feuille. Ils sont alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale (feuilles encore enroulées au moment de l'attaque).



Analyse de risque :



CICADELLES VERTES :

La présence de cicadelles vertes est signalée dans 5 parcelles, avec des traces allant jusqu'au 5ème au 12ème étage sur des maïs entre 7 et 14 feuilles. Les températures élevées sont favorables à leur activité.

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Analyse de risque :

AMBROISIE :

Des traces de présence d'ambrosies à feuilles d'armoise sont signalées sur 5 parcelles.. Les conditions et la période sont propices à son développement.

Pour plus d'informations sur l'ambrosie : [Note nationale ambrosie BSV](#)



DATURA :

La présence de datura n'est pas signalée pour le moment dans le réseau.



Concurrentiel mais surtout toxique, le datura est à proscrire des parcelles de maïs.

La plante contient en effet des alcaloïdes très toxiques pour l'homme comme pour l'animal : l'atropine et la scopolamine. Ces alcaloïdes agissent sur le système nerveux central. Ils entraînent des troubles cardiaques, de la sécrétion et des muscles lisses.

Des limites réglementaires existent. Pour l'alimentation humaine, la limite maximale est fixée à 1 µg/kg pour l'atropine comme pour la scopolamine. Pour l'alimentation animale, la limite réglementaire ne concerne pas la quantité en alcaloïdes mais en graines de datura ; elle est fixée à 15 µg/kg de céréales dans toutes les matières premières ou aliments pour animaux (Directive Européenne 2002/32). Ces seuils sont très faibles et sont généralement atteints avec la production d'une seule plante. Un pied de datura pour 25 m² peut par exemple suffire à provoquer une intoxication mortelle chez les bovins via le maïs ensilage.

Quelques repères :

- 1g de graines de Datura => 4443µg d'alcaloïdes tropaniques
- 1 graine pèse en moyenne 6.3mg
- Donc en moyenne **1 graine contient 28µg d'alcaloïdes tropaniques** :
 - 21µg d'Atropine
 - 7 µg de Scopolamine

Seuil réglementaire maïs grain ≈1 graine de datura dans 2kg de maïs.

1 plante de datura contient ≈ 500 graines => peut contaminer 1 tonne de maïs

10 plantes de datura peuvent contaminer 1ha de maïs (rendement 10t/ha)

Par ailleurs, le datura exerce aussi une compétition importante pour la culture vis-à-vis de la lumière, l'eau et les éléments nutritifs, ce qui n'est pas sans impact sur le rendement.

L'objectif est donc de n'avoir aucun pied de datura dans toutes les parcelles de l'exploitation.

Des méthodes de lutte préventives

- Surtout ne pas laisser monter à graine les daturas pendant l'interculture.
- Arracher les daturas manuellement en cours de saison en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle. Penser à porter des gants.
- Surveiller les bords des parcelles.
- Avant montée en graine du datura, broyer les passages d'enrouleurs.
- Commencer les récoltes sur les parcelles les moins infestées si possible.

Pour plus de précisions : [Fiche technique datura](#)

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

